

2012_B380

OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Autorisation de signer un avenant n 1 au marché n 11M0080 relatif aux travaux de réparation, d'entretien ou de rénovation des bâtiments de la C.P.A. pour changement de coordonnées bancaires

Le 8 novembre 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Saint Marc Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 2 novembre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BENNOUR Dabha, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaufort – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELL Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président, donne pouvoir à CHORRO Jean vice-président, Aix-en-Provence – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau donne pouvoir à SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau donne pouvoir à PIN Jacky, vice-président, Rognes – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air

Excusé(e)s :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil

Monsieur Régis MARTIN donne lecture du rapport ci-joint.

03_2_06

BUREAU DU 8 NOVEMBRE 2012

Rapporteur : Régis MARTIN

Thématique : Commande publique

Objet : Autorisation de signer un avenant n°1 au marché n°11M0080 relatif aux travaux de réparation, d'entretien ou de rénovation des bâtiments de la C.P.A. pour changement de coordonnées bancaires
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il vous est proposé d'autoriser la signature d'un avenant qui a pour objet la mise en place d'un compte bancaire au nom du groupement de prestations solidaires induisant la modification du Relevé d'Identité Bancaire des sociétés titulaires du marché N° 11M080.

Exposé des motifs :

Le marché n° 11M080 a été notifié en date du 11 juin 2012 à l'attention de deux sociétés co-contractantes SEFAT et BERTEA FILS. Les sommes dues au titre du présent marché étaient portées sur le compte bancaire ouvert au nom du mandataire du groupement, soit la société SEFAT.

Par courrier daté du 4 septembre 2012, cette société a émis le souhait d'ouvrir un compte bancaire au nom du groupement, d'où la nécessité de passer un avenant au marché modifiant le nom du titulaire du compte bancaire et par conséquent du

Relevé d'Identité Bancaire validant la mise en place d'un compte unique ouvert au nom du groupement de prestations solidaires pour les sociétés SEFAT et BERTEA FILS.

Objet de l'avenant :

Les prestations dues au titre du marché seront rémunérées dans les conditions fixées au marché. Le paiement des sommes dues se fera désormais sur un compte unique de la SOCIETE GENERALE ouvert au nom du groupement de prestations solidaires des sociétés SEFAT et BERTEA FILS.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code des marchés publics ;

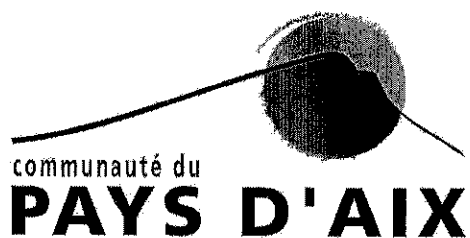
VU la délibération n°2009_A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services » ;

VU la délibération n°2012_B093 du Bureau communautaire approuvant et autorisant la signature du marché N° 11M080 attribué au groupement SEFAT/BERTEA relatif aux travaux de réparation, d'entretien ou de rénovation des bâtiments de la CPA en peinture, sols souples et nettoyage.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les dispositions de l'avenant n° 1 ci-joint au marché n° 11M080 relatif aux travaux de réparation d'entretien ou de rénovation des bâtiments de la CPA, n'entraînant aucune incidence financière ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 et toutes les pièces nécessaires à son aboutissement.



INTITULE DU MARCHE

**« MARCHE A BONS DE COMMANDES
Travaux de réparation, d'entretien ou de rénovation des
bâtiments et ouvrages divers de la CPA.
LOT N°8 : Peinture, sols souples et nettoyage»**

AVENANT N°1

AU MARCHE N°2011M080 du 11 Juin 2012

Titulaire : Sociétés SEFAT et BERTEA FILS

**AVENANT AU MARCHE DE « Travaux de réparation, d'entretien ou de rénovation des bâtiments et ouvrages divers de la CPA.
LOT N°8 : Peinture, sols souples et nettoyage »**

ENTRE

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix

CS 40868

13626 Aix en Provence Cedex 1

Représentée par Madame Maryse JOISSAINS-MASINI,

d'une part,

et,

Les Sociétés SEFAT et BERTEA FILS,

Domiciliées au

40, avenue Verte Campagne – 13540 PUYRICARD (SEFAT)

11, rue Bonneterie – 13002 MARSEILLE (BERTEA FILS)

Immatriculées au RCS sous le

N°601 620 263 00017 (SEFAT)

N°336 643 864 00015 (BERTEA FILS)

Représentée par Messieurs DUROUSSEAU Hervé et GIOVANNINI Laurent, dûment habilités à cet effet,

d'autre part,

Marché N° : 2011M080

Date de notification du marché : 11 Juin 2012

Montant Maxi H.T. du marché initial : 200 000, 00 euros

Le présent avenant comporte 4 feuillets numérotés de 1 à 4.

ARTICLE 1. - OBJET DU PRESENT AVENANT

Le présent avenant a pour objet la modification du Relevé d'Identité Bancaire des sociétés titulaires du présent marché.

ARTICLE 2. - MODIFICATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS

Une modification doit être apportée à l'article N° 4 figurant sur l'acte d'engagement du présent marché.

Le Pouvoir Adjudicateur se libèrera des sommes, libellées en euro, dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte unique ouvert au nom du groupement de prestations solidaires et ce, à compter de la notification du présent avenant.

Il ne faut donc plus considérer le compte ouvert au nom du mandataire du groupement.

ARTICLE 3. - PAIEMENT DES PRESTATIONS

Les prestations dues au titre du présent marché seront rémunérées dans les conditions fixées au marché. Le paiement des sommes dues se fera désormais sur le compte unique de la *SOCIETE GENERALE* ouvert au nom du groupement de prestations solidaires de SEFAT/BERTEA :

-
- sous le numéro 00020021592
 - Code banque 30003
 - Code guichet 00050
 - Clé RIB 24

ARTICLE 4. - CLAUSE DE RENONCEMENT AUX RECOURS

Le titulaire du marché renonce à tout recours pour quelque motif que ce soit, pour des faits ou des prestations prévues ou liées au présent avenant.

ARTICLE 5. - SPECIFICATIONS DIVERSES

Toutes les clauses et conditions du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux prescriptions du présent avenant N° 1, lesquelles prévalent en cas de différence.

ARTICLE 6. - PRISE D'EFFET

Le présent avenant prend effet à compter de sa notification.

Fait en un seul exemplaire

A Aix en Provence, le

Mention manuscrite « lu et approuvé »
Le titulaire du marché

A Aix en Provence, le

Pour le Président et par délégation,
le Vice-Président délégué à l'Administration
Générale, Logistique et Bâtimentaire.

(signature et cachet de la société)

Régis MARTIN



S.E.F.A.T.

Société des Entreprises Françaises d'Applications Techniques

40 Avenue Verte Campagne

13540 PUYRICARD

Tél : 04.42.92.13.35

Fax : 04.42.92.25.15

Email : sefat@wanadoo.fr

SIRET : 60162026300017

Code APE : 4334Z



Société BERTEA FILS

11 Rue Bonneterie

13002 MARSEILLE

Tél : 04.91.90.78.40

Fax : 04.91.90.79.04

Email : contact@bertea.fr

SIRET : 33664386400015

Code APE : 4334Z

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS D'AIX EN PROVENCE
Direction Générale des Services Techniques
Direction des Bâtiments
A l'Attention de Madame GUEGAN
Le Quatuor D
40 Route de Galice
13100 AIX EN PROVENCE**

Puyricard le, 04 septembre 2012

R.A.R.

OBJET : MARCHE A BONS DE COMMANDE N° 2011M080

Madame,

Ayant ouvert un compte bancaire commun à la gestion de votre marché, nous vous serions reconnaissants de modifier le numéro du compte qui est notifié sur notre acte d'engagement.

Nous vous prions de trouver ci-joint notre nouveau relevé d'identité bancaire.

Comptant sur votre compréhension et vous en remerciant,

Nous vous prions de croire, Madame, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

S.E.F.A.T.
Société des Entreprises Françaises d'Applications Techniques
40 Avenue Verte Campagne
13540 PUYRICARD
Tél : 04.42.92.13.35
Fax : 04.42.92.25.15
Email : sefat@wanadoo.fr
RC 00162026300017
SIRET : 60162026300017

L. GIOVANNINI
Gérant BERTEA FILS

Société Bertea Fils
11, Rue Bonneterie - 13002 Marseille
Tél : 04 91 90 78 40
RCS Marseille 336 643 664



S.E.F.A.T.

Société des Entreprises Françaises d'Applications Techniques

40 Avenue Verte Campagne

13540 PUYRICARD

Tél : 04.42.92.13.35

Fax : 04.42.92.25.15

Email : sefat@wanadoo.fr

SIRET : 60162026300017

Code APE : 4334Z



Société BERTEA FILS

11 Rue Bonneterie

13002 MARSEILLE

Tél : 04.91.90.78.40

Fax : 04.91.90.79.04

Email : contact@bertea.fr

SIRET : 33664386400015

Code APE : 4334Z

			
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE			
SEFAT/BERTEA			
C/O SEFAT			
40 AVENUE VERTE CAMPAGNE			
13540 PUYRICARD			
DOMICILIATION : AIX EN PROVENCE (00050)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	00050	00020021592	24
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3000 5000 0200 2159 224			
Identification internationale de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			

OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Autorisation de signer un avenant n 1 au marché n 11M0080 relatif aux travaux de réparation, d'entretien ou de rénovation des bâtiments de la C.P.A. pour changement de coordonnées bancaires

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



14 NOV. 2012